

Les entrepreneurs d'intérêt général vont-ils hacker l'État ?

À l'initiative de François Hollande, le gouvernement a lancé, ce vendredi 28 octobre, l'appel à candidatures « *entrepreneurs d'intérêt général* ». L'objectif est de recruter, pour une durée déterminée, 10 personnes dotées de « *compétences numériques d'exception* ». Elles seront chargées de résoudre des problèmes d'intérêt général au sein d'administrations pionnières dans ce domaine, a précisé le secrétariat d'État dirigé par Jean-Vincent Placé (réforme de l'État et simplification).

« *Quand on regarde l'ampleur des problèmes à régler dans la société d'un côté et, de l'autre, la somme d'intelligence qui existe en dehors de l'État, on arrive à la conclusion que le projet de l'État doit être de faire le pont entre les deux. Après l'Open Data et l'Open Gov, nous ouvrons aujourd'hui un nouveau chapitre avec les entrepreneurs d'intérêt général* », explique à la rédaction Henri Verdier (en photo), Directeur interministériel du numérique et des systèmes d'information et de communication de l'État (Dinsic).

Concrètement, dès la semaine prochaine, 10 défis seront soumis, en ligne, aux internautes, qui pourront candidater. Les 10 personnes sélectionnées par un jury (que présidera le co-fondateur de BlaBlaCar) seront accueillies pendant 10 mois (en CDD) par les administrations concernées.

CDD, mentors et sponsors

« *Nous avons sélectionné les administrations selon trois critères : leur bienveillance vis-à-vis de profils différents, la garantie que la personne qui sera choisie sera accompagnée par un mentor et la présence d'un sponsor clairement identifié pour le projet* », précise Henri Verdier. Des prérequis indispensables pour assurer le succès de la greffe, selon le Dinsic qui précise que certaines administrations ont ainsi vu leur candidature refusée.

Parmi les premiers bénéficiaires du dispositif, citons la Bibliothèque nationale de France (BnF), qui cherche un moyen de faire appel aux communautés du Web pour mieux indexer les quelque 75 000 ouvrages publiés en France chaque année. De son côté, l'Agence française de développement, qui finance des projets dans les pays du Sud, voudrait exploiter les données non structurées du Web pour vérifier l'avancée des projets qu'elle soutient.

L'idée du gouvernement est bien d'installer le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général dans la durée, avec une promotion par an. « *Et nous cherchons aussi un moyen de travailler non seulement avec des individus, mais aussi avec des start-up dans le cadre de ce dispositif* », ajoute Henri Verdier. Pas forcément évident dans un environnement qui reste soumis au code des marchés publics.

Avec Reynald Fléchaux

Lire aussi :

[France Connect, catalyseur des échanges de données entre administrations ?](#)

[API.gouv.fr : l'Etat plateforme ouvre son magasin d'API](#)

[M. Bacache, Telecom Paristech : « l'administration numérique doit recruter plus d'informaticiens »](#)